

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-deuxième session

Malabo (Guinée équatoriale), 11-14 avril 2022

**Rapport sur les recommandations formulées à la trente et unième session
de la Conférence régionale pour l'Afrique**

Résumé

Le présent rapport fait le point sur la suite donnée en 2020-2021 aux recommandations formulées à la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Rapport sur les recommandations formulées à la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Ce rapport expose les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées à la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique. L'ordre et les numéros indiqués dans le tableau correspondent à ceux qui figurent dans le rapport de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique. Les recommandations reproduites dans le tableau sont accompagnées d'un récapitulatif des principales réalisations les concernant.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales	
A. La covid-19 et ses effets sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique	
Recommandations	Points clés – Mesures prises
<p>21. Les participants à la Conférence régionale <u>ont recommandé</u> à la FAO:</p> <p>i. de continuer d'aider les Membres à renforcer les actions qu'ils mènent face à la covid-19 dans les principaux domaines, y compris en s'assurant que les plans d'intervention nationaux comprennent des interventions pour l'agriculture et les systèmes alimentaires et favorisent le redressement dans ces secteurs;</p>	<p>Dans le cadre du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique met actuellement en œuvre un portefeuille de projets de portées nationale, sous-régionale et régionale doté d'un budget global de 145 millions d'USD, qui bénéficient à 33 pays et comprennent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • un montant de quelque 136 millions d'USD de contributions volontaires approuvées en décembre 2021; • environ 9 millions d'USD au titre du Programme de coopération technique de la FAO (PCT), au profit de 24 pays en plus des sous-régions et de la région; • par exemple, le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est a collaboré avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) sur le projet «<i>Strengthening resilience of agrifood micro, small and medium enterprises (MSMEs) during and post COVID-19) in East Africa</i>» («<i>Renforcer la résilience des micro-, petites et moyennes entreprises agroalimentaires pendant et après la pandémie de covid-19 en Afrique de l'Est</i>») pour aider différentes communautés à atténuer les menaces que fait planer la covid-19 sur la productivité agricole et l'accès aux marchés; • le Bureau régional pour l'Afrique a rédigé et publié les Fiches d'action du Bureau régional pour l'Afrique pour accompagner les pays membres et les entités régionales dans leurs opérations de mobilisation de ressources et dans la formulation de programmes d'intervention et de redressement liés à la covid-19. Les priorités sont les suivantes: i) prévention des prochaines pandémies zoonotiques; ii) normes relatives au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments; iii) renforcement de la résilience des petits exploitants pour les aider à se relever; iv) inclusion économique et protection sociale pour réduire la pauvreté; et v) systèmes alimentaires.

<p>ii. de prendre en compte les nouvelles priorités qui découlent de la pandémie de covid-19 dans le cadre de l'aide apportée aux Membres pour atténuer la menace considérable que le virus fait peser sur l'élimination de l'extrême pauvreté et l'éradication de la faim en Afrique. En particulier, les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:</p> <p>a) d'aider les Membres à réaliser des évaluations des incidences socioéconomiques afin de mesurer les répercussions de la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le fonctionnement des systèmes alimentaires;</p> <p>b) d'aider les Membres à garantir la disponibilité d'aliments nutritifs et peu coûteux en concevant et en mettant en œuvre des interventions qui s'appuient sur les recommandations formulées dans l'édition 2020 de <i>L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition</i>;</p> <p>c) de contribuer à l'établissement et à la promotion d'approches multisectorielles pour favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition;</p> <p>d) d'aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des programmes de protection sociale plus efficaces, peu coûteux et innovants, notamment en faisant en sorte que la conception, les outils de gestion et les systèmes d'exécution de</p>	<p>Dans le cadre de sa participation au Plan de réponse humanitaire global contre la COVID-19, la FAO a mené une série d'activités essentielles destinées à préserver les vies et les moyens d'existence dans 18 pays africains, qui ont bénéficié à 2,5 millions de ménages (14,4 millions de personnes) pour un budget estimé d'environ 428 millions d'USD.</p> <p>La FAO a rapidement organisé des collectes et des analyses de données, de façon à pouvoir évaluer et suivre sur le terrain les effets de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agroalimentaires et la sécurité alimentaire. Ces données ont permis aux acteurs du secteur humanitaire et aux gouvernements d'éviter le pire des scénarios concernant la dégradation de la sécurité alimentaire. L'Organisation a veillé à ce que les opérations essentielles visant à atténuer les effets de la pandémie ne soient pas interrompues, et notamment à ce que les intrants soient distribués à temps pour les saisons prochaines (voir https://doi.org/10.4060/cb5911en).</p> <p>Un document d'orientation a examiné les répercussions de la pandémie de covid-19 sur l'agriculture, les systèmes alimentaires et les moyens d'existence ruraux en Afrique de l'Est, en s'appuyant sur les analyses préliminaires de l'impact de la pandémie dans la sous-région. Ce document propose des pistes d'action pour préserver les vies et les moyens d'existence des personnes les plus vulnérables dans la sous-région. Il peut être consulté à l'adresse suivante: https://www.fao.org/3/cb0552en/CB0552EN.pdf.</p> <p>S'agissant de l'élaboration de systèmes de protection sociale cohérents, la FAO a collaboré avec le FIDA et l'université des Andes (UNIANDES) pour conduire des évaluations et des analyses institutionnelles de la cohérence des programmes de protection sociale dans le secteur agricole de quatre pays – Éthiopie, Lesotho, Mali et Zambie. Au Sénégal, une intervention dans le secteur de la pêche a été étudiée. Les résultats de ces études seront largement diffusés pour permettre à d'autres pays d'améliorer la cohérence de leurs programmes de protection sociale et, ce faisant, d'œuvrer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience.</p> <p>La FAO a renforcé ses programmes de nutrition aux échelons national et régional. Un protocole d'accord a été conclu avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) de manière à faciliter l'accès à une alimentation saine fondée sur des denrées autochtones. Des évaluations des effets de la pandémie de covid-19 sur la nutrition ont été menées dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.</p> <p>À l'échelon des pays, la FAO a aidé plusieurs gouvernements nationaux à améliorer la cohérence des programmes nationaux. Citons les exemples suivants:</p> <p>En Éthiopie, la FAO a fourni une aide à la mise à jour de la table nationale de composition des aliments et à l'évaluation de kits de subsistance, afin d'appuyer l'intégration d'approches axées sur les moyens</p>
---	--

<p>ces programmes permettent de les positionner et de les orienter dans des systèmes de protection sociale nationaux qui renforcent la résilience à long terme des ménages;</p>	<p>d'existence dans la nouvelle phase du programme de protection sociale phare (le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives [PSNP]), dans lequel l'Organisation exerce actuellement la fonction de co-responsable technique pour les moyens d'existence.</p> <p>Avec le concours de la FAO, le Burundi met en œuvre une agriculture tenant compte de la nutrition dans de nombreux projets et programmes nationaux menés dans 71 districts de 13 provinces. Ce pays a également réalisé une étude nationale sur les effets de la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, dont les résultats ont été publiés.</p> <p>Au niveau national, le Burundi a achevé et validé le deuxième Plan stratégique multisectoriel pour la sécurité alimentaire et la nutrition (PSMAN II); mis au point et validé le mécanisme de suivi et d'évaluation du PSMAN II; établi la Plateforme nationale pour la sécurité alimentaire et la nutrition; et élaboré des textes réglementaires et des modules de formation destinés aux plateformes provinciales et municipales pour la sécurité alimentaire et la nutrition.</p> <p>En Zambie, la FAO a aidé le Ministère du développement communautaire et du bien-être social à mettre au point une méthodologie permettant de mieux cibler son programme de soutien aux moyens d'existence intitulé «Programme de sécurité alimentaire».</p> <p>Au Sénégal, la FAO a aidé le Gouvernement à concevoir et mettre en œuvre des interventions de protection sociale améliorées qui tiennent compte de la nutrition, œuvrant à l'adoption d'approches plus intégrées en matière de sécurité alimentaire et nutrition et de lutte contre la pauvreté.</p>
<p>iii. d'aider les Membres et les communautés économiques régionales (CER) à exploiter les possibilités d'accélération de l'innovation et du développement du numérique.</p>	<p>La FAO continue d'aider les Membres et les communautés économiques régionales à accélérer l'innovation et le développement du numérique au travers de débats et de forums de haut niveau. L'Organisation a lancé l'Initiative 1 000 villages numériques, qui vise à améliorer les moyens d'existence dans les zones rurales et à lutter contre la faim, la pauvreté et les inégalités.</p> <p>Le projet sous-régional «<i>Promoting Employment Opportunities and Agripreneurship among Youth and Women in Eastern Africa</i>» («<i>Favoriser l'accès à l'emploi et l'agripreneuriat pour les jeunes et les femmes en Afrique de l'Est</i>»), qui vise créer des emplois décents dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour les jeunes et les femmes de sept pays d'Afrique de l'Est – Burundi, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Soudan du Sud – est maintenant bien engagé. Ce projet s'est attaché à réunir des informations sur l'agriculture et à renforcer les capacités des jeunes et des femmes en établissant des liens avec les prestataires de services financiers via le développement du numérique.</p> <p>En partenariat avec le Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités dans l'agriculture (RUFORUM), la FAO a élaboré un cours en ligne ouvert à tous (MOOC) sur le thème de l'agripreneuriat des jeunes en Afrique. Ce cours associe les meilleures pratiques d'entrepreneuriat et</p>

	<p>l'approche de la chaîne de valeur agricole défendue par la FAO. Il est déjà mis en œuvre à titre pilote en Ouganda.</p> <p>En République-Unie de Tanzanie,, pour encourager l'utilisation de l'informatique dans le cadre de la conversion de l'agriculture au numérique, le bureau de la FAO a mis en place, en collaboration avec les autorités locales et la Division de la transformation numérique et de l'informatique (CSI), un portefeuille de services numériques visant à renforcer les capacités en services de conseil numériques. Les services proposés comprennent des prévisions météorologiques, des conseils sur l'élevage et l'aquaculture ainsi que des conseils sur les pratiques après récolte. Au Sénégal, le portefeuille de services numériques a été étendu et comprend, outre des services de conseil agricole, des formations sur la pandémie de covid-19 et les meilleures pratiques sanitaires.</p>
<p>B. L'Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté et la faim</p>	
<p>25. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:</p> <p>i. de soutenir le renforcement des capacités institutionnelles et techniques nationales et régionales aux fins de la production et de la gestion de connaissances et de données qui favorisent une planification, une mise en œuvre, un suivi, une évaluation et un apprentissage fondés sur des données probantes;</p>	<p>Vingt-cinq¹ pays africains participent actuellement à l'Initiative Main dans la main. Dans le cadre de son Programme de coopération technique, la FAO a alloué 5 millions d'USD de financements à des projets menés dans 15 pays² pour démarrer cette initiative, ces projets comprenant entre autres des activités de lancement, de collecte de données, de cartographie des donateurs, de formation à l'utilisation de la Plateforme géospatiale et d'élaboration de typologies des microrégions fondées sur l'analyse stochastique des limites de rentabilité.</p> <p>Par exemple, l'Angola entend améliorer son système d'information agroéconomique et ses capacités en matière de statistiques agricoles pour rehausser la qualité des décisions et les fonder sur des données factuelles, par le biais du projet TCP/ANG/3802. Le PCT a permis d'élaborer des bilans alimentaires faisant apparaître les tendances des approvisionnements alimentaires nationaux généraux et de réaliser une enquête nationale sur l'agriculture.</p> <p>La FAO a renforcé les capacités de 42 participants issus de 15 pays³ concernant les Directives opérationnelles du Programme mondial de recensement de l'agriculture 2020 (WCA 2020). Pour aider les Membres à mieux collecter, traiter, analyser, diffuser et comparer les données et à établir des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD), la FAO a organisé la vingt-septième session de la</p>

¹ Angola, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Somalie, Tchad et Zimbabwe.

² Angola, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Éthiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Rwanda, Tchad et Zimbabwe.

³ Angola, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Éthiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Rwanda, Tchad et Zimbabwe.

	Commission africaine des statistiques agricoles (CASA), à laquelle 40 pays membres de la CASA ont participé.
<p>ii. d'aider les Membres à se servir de l'Initiative pour mettre en place des systèmes coordonnés et efficaces de collecte et de gestion des données, notamment les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo et des ODD;</p>	<p>Certains pays participant à l'Initiative Main dans la main, parmi lesquels le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Nigéria, le Mali et le Zimbabwe, ont mené des travaux préliminaires pour différencier les territoires productifs. En s'appuyant sur une analyse stochastique des limites de rentabilité liant les différentes couches des données géoréférencées, ces travaux déterminent les zones dans lesquelles l'augmentation des investissements agricoles se traduirait par une production améliorée et durable, une accélération de la réduction de la pauvreté (ODD 1), l'accès à une alimentation saine (ODD 2) et une réduction des inégalités (ODD 10).</p> <p>Un tableau de bord en cours d'élaboration assurera une totale transparence autour des résultats des programmes et permettra d'analyser en continu l'impact qu'ils produisent en temps réel. Ce tableau de bord intègre des données et des analyses issues d'un travail de collecte minutieux qui s'est étendu sur de nombreux mois et a bénéficié de consultations étroites entre les gouvernements hôtes et les différents partenaires, toutes ces activités ayant contribué à la mise en œuvre du programme stratégique et du plan d'investissement de chacun des pays.</p> <p>Le tableau de bord est conçu pour fournir des rapports réguliers et en temps réel sur les progrès accomplis au regard des jalons des différents programmes et des ODD, ces rapports étant assortis de supports visuels qui permettent d'orienter et d'appuyer les travaux des pouvoirs publics et des partenaires. Il présente également les principaux résultats obtenus et une analyse coûts-avantages, qui montrent les avancées réalisées dans les domaines d'intervention.</p>
<p>iii. d'attirer l'attention sur les convergences importantes qui existent entre la plupart des indicateurs élaborés en vue de mesurer les avancées réalisées dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo et les indicateurs des ODD;</p>	<p>La FAO a dispensé à 50 participants de 12 pays une formation sur l'indicateur 2.3.1, «Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière», et sur l'indicateur 2.3.2, «Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone», pour accélérer l'adoption et la mise en œuvre des nouvelles méthodes relatives aux ODD (indicateurs de catégorie II).</p> <p>La FAO a mis à disposition sa base de données sur certains indicateurs relatifs aux ODD. Elle a également aidé plusieurs pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Kenya, Mali, Niger, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Tchad) à préparer le troisième cycle d'examens biennaux du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et l'Union africaine et son Agence de développement (AUDA) à compiler le rapport d'examen biennal continental.</p>

	<p>La FAO a aidé huit pays⁴ à mener à bon terme leurs examens nationaux volontaires sur la mise en œuvre des ODD et a préparé et diffusé deux éditions (2020 et 2021) de l'Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique (SOFI) dans le cadre du suivi des progrès accomplis par la région en direction des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition.</p>
<p>iv. de promouvoir des partenariats public-privé efficaces et ouverts aux petits producteurs, qui sont un facteur essentiel pour obtenir des résultats qui transforment des vies et permettent de promouvoir des paysages durables;</p>	<p>Le Zimbabwe a accompli des progrès dans l'avancement de ses partenariats, obtenant des contributions des Émirats arabes unis (0,5 million d'USD pour le développement de chaînes de valeur inclusives) et du Royaume des Pays-Bas (pertes et gaspillages alimentaires).</p> <p>L'Éthiopie vise à accélérer la transformation agricole et le développement rural à partir des travaux déjà réalisés par le Gouvernement et ses partenaires pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la politique relative aux parcs agro-industriels intégrés. L'appui fourni dans le cadre de l'Initiative Main dans la main consiste en premier lieu à réaliser des études sur les chaînes de valeur, puis à élaborer des analyses et des plans d'investissement pour orienter les investissements des partenaires de développement publics et privés vers la production, l'agrégation, l'ajout de valeur et la commercialisation, notamment par le biais des zones d'approvisionnement en produits agricoles situées autour des parcs.</p> <p>Des initiatives similaires sont en cours dans plusieurs autres pays, dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigéria et Sao Tomé-et-Principe.</p>
<p>v. d'envisager des moyens d'améliorer et d'étendre l'Initiative Main dans la main afin de renforcer l'appui que la FAO prête aux pays pour atteindre d'autres objectifs prioritaires de l'Organisation, en s'alignant sur les priorités des équipes de pays des Nations Unies, et, en particulier, afin de faire face à la pandémie de covid-19 et à ses effets;</p>	<p>Les divers avantages que présente la désignation de l'Initiative parmi les 20 domaines prioritaires du Programme au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, en particulier la possibilité de se servir de l'Initiative comme d'un outil de validation et d'un laboratoire d'apprentissage dans l'optique d'une transition qui serait opérée à l'échelle de l'Organisation pour passer d'une stratégie fixe, orientée sur des projets, à une approche programmatique de plus grande envergure et plus dynamique.</p> <p>L'un des principaux enseignements tirés à ce jour est que l'Initiative Main dans la main n'est pas un programme qui serait destiné à être exporté dans divers pays, mais qu'elle consiste plutôt en une série de mesures de soutien conçues pour: garantir que les décisions prises concernant les programmes, politiques et investissements à l'échelle nationale et internationale sont fondées sur les données scientifiques et spécifiques aux pays les plus fiables qui soient; permettre de tirer pleinement parti des possibilités de collaboration entre les partenaires de développement traditionnels et non traditionnels pour mobiliser des moyens d'exécution et accélérer la réalisation des priorités nationales dans la perspective des ODD, conformément aux normes et règles internationales établies; favoriser un accroissement des investissements publics et privés, véritables moteurs d'un changement porteur de transformations</p>

⁴ Angola, Cabo Verde, Madagascar, Namibie, Niger, Sierra Leone, Tchad et Zimbabwe.

	<p>profondes; et créer un environnement porteur, caractérisé notamment par des systèmes de suivi et d'évaluation de pointe, à l'appui d'une action collaborative durable.</p>
<p>vi. de créer un volet spécial pour aider les bénéficiaires de l'Initiative Main dans la main à développer le numérique et à déployer les bonnes technologies dans les systèmes agroalimentaires;</p>	<p>Jusqu'en décembre 2021, l'Initiative Main dans la main avait investi un total de 5 millions d'USD dans 15 pays africains par le biais des PCT de la FAO.</p> <p>La désignation de l'Initiative Main dans la main en tant que domaine prioritaire du Programme (DPP) au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO offre un cadre institutionnel qui permet d'adopter une approche plus complète et systémique pour surmonter les obstacles institutionnels et mettre en place l'ensemble des mesures de soutien institutionnel qui s'imposent pour exploiter tout le potentiel de l'Initiative. Les équipes principales et élargies chargées des DPP devraient agir comme des cellules de réflexion à l'échelle de l'Organisation pour développer les capacités institutionnelles indispensables à chaque domaine. Dans le cas de l'Initiative Main dans la main, ce travail ira au-delà des aspects purement techniques pour aborder aussi des questions importantes d'ordre opérationnel.</p> <p>Le soutien à la transition numérique s'est manifesté par la création et le développement accéléré de la Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main, qui regroupe toutes les données détenues par la FAO et y donne accès via une plateforme ouverte. Des experts de 20 unités techniques ont collaboré avec l'équipe responsable de la Plateforme géospatiale au sein de la Division de la transformation numérique et de l'informatique (CSI) pour répertorier les données, les nettoyer et les géoréférencer, fournir des métadonnées selon des normes validées et permettre l'accès à un grand nombre d'ensembles de données qui étaient jusque-là détenus par les différentes divisions techniques et par les bureaux régionaux et bureaux de pays. Pour faciliter la mise en application de la Plateforme, des formations sur son utilisation ont été organisées avec neuf pays (Angola, Cameroun, Gabon, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigéria, Rwanda et Zimbabwe).</p> <p>En Éthiopie, par exemple, le tout dernier partenaire à avoir rejoint l'Initiative est Digital Green, une plateforme vouée à la diffusion des connaissances agricoles auprès des producteurs au moyen des technologies numériques.</p>
<p>vii. d'encourager l'échange de données d'expérience entre les pays qui participent à l'Initiative Main dans la main.</p>	<p>À mesure que l'Initiative Main dans la main étend sa couverture dans les pays de la FAO, chaque équipe fait en sorte de promouvoir et encourager la participation en diffusant les pratiques optimales. Par exemple, des webinaires internes d'échange d'expériences ont été organisés à deux reprises pour l'Afrique de l'Ouest, en juillet et octobre 2020, et à deux reprises également pour la région entière, à la réunion de l'Équipe régionale de gestion tenue en avril 2021. Les représentants de pays de la FAO en Éthiopie, au Mali et au Zimbabwe ont exposé leurs points de vue, et tout récemment, fin novembre 2021, les représentants des bureaux de pays de la FAO au Cameroun, en Éthiopie, au Mali et au Zimbabwe ont été invités à présenter les progrès accomplis. Pour donner un exemple, outre les webinaires internes de partage</p>

	d'expériences organisés par la FAO, l'équipe de pays de l'Initiative Main dans la main au Nigéria a invité, au cours d'une retraite, les équipes de pays de l'Initiative en Éthiopie et au Zimbabwe à présenter leurs expériences.
C. Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le contexte de crises multiples concomitantes (phénomènes météorologiques extrêmes, organismes nuisibles et maladies transfrontières, conflits et récessions économiques): agir à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix en Afrique	
<p>28. Les participants à la Conférence régionale <u>ont recommandé</u> à la FAO:</p> <p>i. d'accorder une plus grande priorité aux investissements et aux partenariats qui concernent les approches et les systèmes intégrés, complets et innovants visant à renforcer la résilience, notamment au moyen de régimes de protection sociale globaux à l'interface entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, afin de mettre un terme aux besoins d'aide humanitaire en réduisant les risques et les vulnérabilités et en contribuant aux efforts de prévention;</p>	<p>Dans le cadre de l'initiative régionale «Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique», la FAO aide les pays à se doter de systèmes de protection sociale fondés sur l'analyse des risques et réactifs aux chocs afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, de protéger les biens des ménages et d'améliorer les revenus des personnes les plus vulnérables. Cette approche contribue à changer radicalement l'orientation de l'aide humanitaire, en passant d'une démarche de réaction aux situations de crise à des initiatives préventives et volontaristes. Dans ce contexte, la FAO travaille sur deux fronts en cas de crise alimentaire: i) optimisation des systèmes de protection sociale existants en réponse aux chocs et aux crises, et ii) soutien à la mise en place de systèmes de protection sociale permettant d'apporter une aide accrue en cas de crise ou de catastrophe là où ces systèmes sont encore inexistants. La FAO met à profit les interventions fondées sur des aides en espèces pour établir des systèmes de filet de sécurité réactifs aux chocs.</p> <p>En Éthiopie, la FAO a appuyé l'intégration d'approches axées sur les moyens d'existence dans la nouvelle phase du programme de protection sociale phare (le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives [PSNP]), dans lequel l'Organisation exerce actuellement la fonction de co-responsable technique pour les moyens d'existence. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, la FAO a contribué au renforcement des capacités des systèmes d'alerte rapide et à la mise en œuvre de l'approche d'alerte et d'intervention rapides, en établissant des liens avec les systèmes de protection sociale de manière à atténuer l'impact des chocs sur l'agriculture. En dernier lieu, les projets mis en œuvre par la FAO dans le cadre du Réseau mondial contre les crises alimentaires, notamment au Sahel, en Éthiopie, à Madagascar, en Somalie et au Soudan du Sud, renforcent la résilience des communautés vulnérables face aux crises alimentaires et créent des connaissances propres à améliorer les programmes futurs et à renforcer les partenariats à l'interface entre l'aide humanitaire, le développement et la paix.</p> <p>En juillet 2021, la FAO et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont organisé conjointement un atelier de renforcement des capacités qui avait pour thème «<i>Renforcer la résilience et l'autonomie des migrants, des réfugiés et des communautés d'accueil en Afrique de l'Est</i>». Cet atelier a été l'occasion de partager les enseignements tirés de l'expérience et d'examiner les principales approches et possibilités en matière d'adaptation et d'amélioration des politiques et programmes existants relatifs aux</p>

	migrations, au développement rural et à la résilience et de renforcement de l'interface entre l'aide humanitaire, le développement et la paix dans la région, y compris dans le contexte des interventions et du redressement liés à la pandémie de covid-19.
ii. de veiller à une intégration plus délibérée et plus systématique des approches tenant compte des conflits et de renforcer les capacités locales en matière de paix ainsi que les investissements visant à trouver des moyens de répondre aux besoins complexes des groupes vulnérables, aussi bien au quotidien que lors des crises;	<p>Les approches tenant compte des conflits mises en œuvre par la FAO se composent d'analyses contextuelles et de programmes tenant compte des conflits. Les projets de la FAO qui tiennent compte des conflits sont réalisés dans des zones fragiles, en proie à des conflits et/ou en situation post-conflit, dans lesquelles les institutions sont susceptibles d'être faibles, les relations sociales conflictuelles et l'accès aux ressources limité ou objet d'une âpre concurrence. À titre d'exemple, la FAO mène actuellement en Afrique 22 projets relevant du Fonds pour la consolidation de la paix, qui disposent d'un budget d'environ 19,3 millions d'USD et concernent 13 pays: Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone et Soudan.</p> <p>Le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est a dispensé à 121 experts venant de l'Ouganda, de Somalie, du Soudan du Sud et du Soudan des formations sur les programmes tenant compte des conflits. Il a également consigné les enseignements livrés par le Bureau de la FAO en Somalie au sujet des programmes tenant compte des conflits, fondés sur les résultats de l'initiative PROACT (action en faveur de la résilience). Le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est a également recueilli des données sur les conséquences de la pandémie de covid-19 pour la paix et les conflits et présenté des recommandations pour la programmation adaptative.</p> <p>La collaboration établie avec le Mécanisme d'alerte et de réaction rapide aux conflits de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en matière d'analyses et de partage de l'information sur les conflits transfrontières s'est poursuivie.</p>
iii. de mettre l'accent sur le renforcement de la collaboration tout en s'attachant à obtenir des résultats collectifs face à la vulnérabilité et aux risques auxquels font face les communautés dans les pays exposés aux crises;	<p>La FAO coopère avec ses partenaires internationaux et régionaux pour gérer et réduire les risques face à la variabilité du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes, qui eux-mêmes peuvent contribuer aux conflits puisqu'ils pèsent sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition. Depuis 2016, les organisations ayant leur siège à Rome mettent conjointement en œuvre un programme quinquennal qui vise à protéger et développer les sources de nourriture et les moyens d'existence des communautés au Niger, en République démocratique du Congo et en Somalie, en restaurant, redressant et soutenant leurs moyens de production (terres, ressources naturelles, intrants, outils, accès à l'eau, animaux d'élevage, etc.), en améliorant les liens avec les marchés et en renforçant les capacités techniques et commerciales. Ces actions permettront de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité et, <i>in fine</i>, de réduire la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.</p>

	<p>En collaboration avec le FIDA et le PAM, la FAO a préparé le Programme conjoint du G5 pour le Sahel en réponse aux défis que représentent la pandémie de covid-19, les conflits et le changement climatique (SD3C). Ce programme conçu par les organisations ayant leur siège à Rome a pour but de renforcer la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel de manière durable, afin d'atténuer les effets de la pandémie de covid-19, des conflits et du changement climatique. Il dispose d'une enveloppe de 180 millions d'USD répartie sur les six ans que durera le programme et couvre les pays du G5 Sahel: Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, et Sénégal. Le programme est financé par le FIDA et le Fonds vert pour le climat (FVC) et ses activités ont démarré en 2021.</p> <p>Au Somaliland, au Soudan et au Soudan du Sud, la FAO met en œuvre, en partenariat avec l'Université et le Centre de recherche de Wageningen, un programme visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires en périodes de crise prolongée. Ce programme quadriennal de 28 millions d'USD adopte une approche territorialisée et axée sur les moyens d'existence originale, qui prend en compte les menaces et les risques multidimensionnels auxquels les communautés sont exposées, tout en recherchant et exploitant les possibilités de rendre les moyens d'existence plus résilients. Ses objectifs sont les suivants: permettre un accès inclusif aux ressources naturelles locales et améliorer leur gestion, créer de nouvelles possibilités de revenus et de moyens d'existence le long des chaînes de valeur, renforcer les capacités des communautés locales en insistant sur les aides aux moyens d'existence tenant compte de la nutrition, et produire des connaissances favorisant l'amélioration des politiques et des pratiques en matière de résilience des systèmes alimentaires. Ce programme encourage également la coordination avec les parties prenantes concernées qui opèrent dans les zones ciblées, de sorte que les interventions multisectorielles humanitaires et liées au développement portent collégialement leurs fruits.</p>
<p>v. de renforcer les moyens dont disposent les pays pour faire en sorte que leurs systèmes alimentaires et agricoles résistent aux crises, en particulier aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux organismes nuisibles et aux maladies transfrontières, aux conflits et aux ralentissements économiques;</p>	<p>La FAO aide les pays à préserver les moyens d'existence agricoles et la sécurité alimentaire des ménages vulnérables en intervenant en amont des aléas, démarche qui réduit les besoins d'aide humanitaire, prévient la détérioration de la sécurité alimentaire et renforce la résilience des systèmes alimentaires et agricoles.</p> <p>La FAO a mis au point des systèmes d'alerte et d'intervention rapides qui sont adaptés aux besoins de chaque pays et s'appuient sur les systèmes d'alerte rapide existants pour repérer en temps utile les facteurs déclencheurs justifiant d'intervenir rapidement. Ces systèmes permettent à la FAO de surveiller les risques majeurs, notamment les chocs climatiques et les conflits, et d'intervenir rapidement pour en atténuer les effets sur le secteur agricole et les moyens d'existence à l'aide d'un outil opérationnel, le plan d'alerte et d'intervention rapides. Dans ce contexte, la FAO renforce les capacités du personnel aux niveaux national, régional et mondial, condition préalable nécessaire à la configuration des systèmes d'alerte et d'intervention rapides dans les pays à risque élevé et à la fourniture d'un appui adéquat durant le processus</p>

d'analyse des risques, d'activation et de mise en œuvre; et renforce les activités de plaidoyer à partir des données recueillies quant à l'efficacité des mesures d'anticipation.

En partenariat avec NASA Harvest, le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) de la FAO a dispensé une formation sur les indicateurs agrométéorologiques à 114 personnes travaillant pour des institutions publiques, des ONG, des organisations internationales et des bureaux de pays de la FAO (y compris les points de contact du système d'alerte et d'intervention rapides) situés en Afrique australe, afin de renforcer leurs capacités analytiques en matière de suivi agricole par l'utilisation de données de télédétection.

Au Malawi et en Namibie, le SMIAR de la FAO pilote une opération de cartographie des cultures en collaboration avec NASA Harvest, afin de mettre à jour les cartes des terres cultivées et de recueillir des données sur les rendements qui alimenteront les modèles de prévision des rendements par télédétection. Des travaux sont en cours pour développer une application mobile destinée à recueillir des données qualitatives sur les conditions de culture dans les deux pays. L'objectif est de fournir aux parties prenantes nationales des outils novateurs leur donnant accès à des données d'alerte rapide.

Le SMIAR de la FAO met actuellement en œuvre l'Outil de suivi et d'analyse des prix alimentaires (FPMA) en Angola et au Zimbabwe. Le FPMA est un logiciel «en nuage» qui permet aux institutions nationales de mieux gérer, diffuser et analyser les informations sur les prix intérieurs. En Ouganda, la FAO travaille sur des systèmes d'alerte rapide harmonisés devant appuyer des programmes de mesures d'anticipation efficaces, destinés plus particulièrement aux zones pastorales.

Au Soudan du Sud, la FAO est un partenaire clé du programme pilote de mesures d'anticipation axées sur les inondations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. Parmi les autres exemples d'interventions préventives de la FAO, citons la protection des biens et des moyens d'existence contre les chocs imminents (par exemple, reconstruction des rives ou réparation des systèmes d'irrigation) et des opérations de prépositionnement visant à ce que l'aide humanitaire arrive dans les temps aux personnes qui en ont le plus besoin (prépositionnement de semences ou d'outils par exemple).

En Afrique de l'Ouest, la FAO fournit annuellement au Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et aux gouvernements un appui technique concernant l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle annuelle et mène des évaluations analytiques de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle par le biais du Cadre harmonisé.

En Éthiopie, la FAO a appuyé une demande de renforcement des capacités des institutions nationales qui avait pour objectif d'améliorer la capacité réglementaire de conduire des analyses des risques phytosanitaires et de réduire les obstacles aux échanges dus aux maladies des végétaux, de manière à

	<p>améliorer les possibilités d'accès aux marchés pour le commerce éthiopien. Cette formation s'est accompagnée d'activités de formation spécialisée sur l'analyse des risques phytosanitaires et de mentorat, assurées par le Service d'inspection kenyan de la santé des plantes. Cette assistance technique permet d'améliorer la capacité des instances réglementaires éthiopiennes à analyser les menaces phytosanitaires présentes dans les circuits commerciaux officiels et à élaborer des mesures phytosanitaires à même d'atténuer ces menaces au point d'origine du produit destiné à être importé.</p> <p>En Afrique de l'Est, des cadres d'établissement de rapports et de responsabilisation ont été élaborés au titre de la prévention contre le criquet pèlerin. Ils comprennent un tableau de bord spécialement conçu, disponible à l'adresse suivante: https://www.fao.org/locusts/response-overview-dashboard/fr/.</p> <p>La chenille légionnaire d'automne demeure un organisme nuisible majeur, qui compromet la sécurité alimentaire et les moyens d'existence en Afrique subsaharienne. Un certain nombre de technologies et d'outils ont été mis au point dans une optique de gestion durable de ce ravageur. Dans ce contexte, l'Action mondiale contre la légionnaire d'automne a été lancée en 2019 pour intégrer ces technologies, en faire la démonstration et les mettre en application, ainsi que pour faciliter l'adoption à grande échelle de stratégies de lutte intégrée contre le ravageur qui soient adaptées à chaque région.</p> <p>L'Action mondiale a été mise en œuvre dans quatre pays de démonstration (Burkina Faso, Cameroun, Kenya et Malawi) représentant les quatre sous-régions du Bureau pour l'Afrique, et des trains de mesures de gestion intégrée du ravageur ont été élaborés pour pouvoir agir à plus grande échelle.</p> <p>À ces initiatives s'ajoute la publication d'une note technique consacrée à la gestion de la légionnaire d'automne, qui donne des exemples de projets réussis menés en Afrique subsaharienne. Cette publication montre que les écoles pratiques d'agriculture permettent de faire évoluer les comportements des participants à l'égard de l'application de pesticides, considérée comme une méthode populaire pour lutter efficacement contre la légionnaire d'automne et d'autres organismes nuisibles envahissants.</p> <p>Cette publication peut être consultée à l'adresse suivante: http://www.fao.org/3/cb3890en/cb3890en.pdf.</p>
vi. d'examiner ses programmes afin de les adapter à la situation que connaissent actuellement les marchés du fait de la crise économique et sanitaire mondiale liée à la pandémie de covid-19;	<p>L'Organisation a veillé à ce que les opérations essentielles d'atténuation des effets de la pandémie soient maintenues, et notamment à ce que des intrants soient distribués à temps pour les saisons prochaines. La FAO a fourni un appui à la production de cultures et de légumes à 1,5 million de ménages environ (8,9 millions de personnes), en leur faisant parvenir des intrants agricoles malgré les restrictions imposées sur les déplacements, en pleine conformité avec les directives de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les directives nationales en matière de santé et de sécurité (voir également les paragraphes A i) et A ii) ci-avant).</p>

	Le programme «Renforcer la résilience des petits exploitants pour les aider à se relever» représente 85 pour cent du total des financements consacrés au Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 pour la région Afrique.
vii. de collaborer avec les Membres de la FAO représentés à la Commission de l'Union africaine et <u>d'examiner</u> avec eux les questions hautement politiques liées à l'interface entre aide humanitaire, développement et paix;	Au niveau régional, la FAO a intensifié sa collaboration avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales pour rendre les systèmes agroalimentaires et les moyens d'existence plus résilients face aux chocs et aux facteurs de stress socioéconomiques et environnementaux intervenant à l'interface entre aide humanitaire, développement et paix. En 2020, l'IGAD, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et la FAO ont organisé une foire de partage de connaissances virtuelle intitulée « <i>Encourager l'innovation pour renforcer la résilience face aux chocs climatiques</i> ». Les thèmes abordés étaient les suivants: systèmes d'information, systèmes d'alerte rapide et analyses connexes; réduction des risques de catastrophe et résilience face au changement climatique; nouvelles formes d'aide aux pasteurs et agropasteurs, protection sociale et filets de sécurité; et conflits liés aux ressources naturelles. L'édition 2020 de cette foire a fait fond sur les efforts menés par la CUA, l'IGAD, le CILSS et la FAO par le passé pour encourager une gestion des connaissances propice à des prises de décisions éclairées et à des investissements dans le renforcement de la résilience en Afrique.
viii. de créer une plateforme continentale consacrée à la sécurité alimentaire et un système d'information dont les pays pourront se servir.	Élaborée avec le concours du Bureau de la communication, de la Division de la transformation numérique et de l'informatique et du Bureau régional pour l'Afrique, la plateforme technique régionale est en passe d'être achevée. Pour le personnel technique de la région, la plateforme sera une référence en matière d'échange de connaissances et de collaboration.
D. Progrès accomplis dans le cadre du programme régional de la FAO concernant les petits États insulaires en développement (PEID) et vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays en développement sans littoral (PDSL) d'Afrique	
33. Les participants à la Conférence régionale ont <u>recommandé</u> à la FAO: i. de soutenir et renforcer la collaboration entre les pays africains sans littoral et leurs voisins de transit respectifs, notamment d'établir des priorités en matière de politiques et de réaliser des investissements pour renforcer la sécurité alimentaire et le commerce;	La FAO a approuvé un financement spécial à l'appui d'une proposition portant sur la collaboration entre les PDSL, et qui aborde quelques questions de politique. Parmi les exemples de telles collaborations entre pays, on peut citer deux projets transfrontaliers, menés entre le Mali et la Mauritanie d'une part, et entre le Mali et le Burkina Faso d'autre part: <ul style="list-style-type: none"> • UNJP/MLI/064/PBF: Gestion des conflits et renforcement de la résilience agropastorale à la frontière mauritano-malienne; • UNJP/MLI/055/PBF: Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma.

	<p>Le Malawi participe au projet sous-régional «<i>Appui en faveur de la mise en œuvre de la politique agricole régionale de la CDAA</i>» (GCP/SFS/004/EC).</p> <p>La FAO met en œuvre le sous-programme 2.3 du Mécanisme multidonateurs flexible (FMM), «<i>Autonomisation des femmes dans les systèmes alimentaires et renforcement des capacités locales et de la résilience des PEID dans le secteur agroalimentaire</i>» (FMM/GLO/145/MUL), qui couvre Cabo Verde et les Comores. http://www.fao.org/3/cb0685fr/cb0685fr.pdf.</p> <p>Dans le cadre de ce sous-programme, des évaluations de la chaîne de valeur tenant compte de la dimension de genre ont été menées aux Comores (filières des fruits et de la volaille) et à Cabo Verde (pêche). À Cabo Verde, 30 poissonnières ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités sur la transformation des produits de la mer, la réduction des pertes et l'accroissement de la valeur nutritionnelle et économique. Divers équipements de transformation et de conservation du poisson (machine à glace à panneaux solaires, camion réfrigéré, etc.) ont été achetés au profit de deux communautés de pêcheurs (100 producteurs).</p> <p>Aux Comores, l'équipe du sous-programme a mis en place une plateforme virtuelle sur la microfinance, destinée aux entrepreneuses (Plateforme d'informations sur la microfinance – Informations relatives aux prêts et aux différents critères d'éligibilité): http://www.facekm.net/.</p> <p>Des données sur une pratique prometteuse, «<i>L'autonomisation des femmes du secteur de la pêche artisanale à Cabo Verde</i>», ont été recueillies et présentées lors d'un webinaire mondial tenu le 18 novembre 2021 sur le thème «<i>Réduire les disparités fondées sur le genre dans le secteur de la pêche à l'appui de systèmes alimentaires durables</i>».</p>
<p>ii. d'aider de manière plus cohérente les pays enclavés en Afrique, compte tenu de leurs vulnérabilités qui les empêchent de relever les défis uniques et complexes auxquels ils font face en matière de sécurité alimentaire et de nutrition;</p>	<p>Les activités suivantes ont été menées au titre de la planification des programmes axée sur l'amélioration de la cohérence: renforcement de la résilience et de la protection sociale des populations exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle; diversification de la production et développement des chaînes de valeur agrosylvopastorales et de la pêche; aide à la formulation de politiques nationales et à leur application.</p> <p>En Zambie, le projet d'évaluation rapide des systèmes alimentaires fait actuellement l'objet d'une planification de la collecte des données, dans le cadre d'une collaboration entre le Centre français de recherche agricole pour le développement international (CIRAD), le Center of Initiative and Development (CFID), la délégation de l'Union européenne en Zambie et deux consultants nationaux de la FAO.</p> <p>Au Malawi, la FAO Malawi a instauré un dialogue continu sur les systèmes alimentaires nationaux et infranationaux avec le Ministère de l'agriculture.</p>

<p>iii. d'aider les PDSL à mettre en place des mécanismes et à tirer parti des investissements publics et privés dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, afin de capitaliser sur les potentiels existants;</p>	<p>L'un des exemples d'activité actuelle de la FAO dans ce domaine est l'Initiative Main dans la main, qui progresse à un rythme très satisfaisant au Mali, grâce à l'adhésion des principaux partenaires coopérants et à l'impulsion claire donnée au niveau gouvernemental. Au Malawi, le programme de recensement national de l'agriculture et de l'élevage (NACAL) est dans la phase de soutien technique.</p>
<p>iv. d'aider les PDSL à relever de manière volontariste et constructive leurs défis en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au moyen d'initiatives régionales ou continentales, comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le programme sur le développement des infrastructures en Afrique ou la vision 25X25 de l'agriculture climato-intelligente en Afrique;</p>	<p>Parmi les exemples de réussite dans ce domaine, citons la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel et le programme G5 Sahel sur la résilience, ainsi que le projet «<i>Strengthening Coordination, Scaling Up and Governance of Conservation Agriculture in Southern Africa</i>» («<i>Renforcement de la coordination, de l'adoption et de la gouvernance de l'agriculture de conservation en Afrique australe</i>») (autorisation de budget de terrain sous le code de projet FMM/GLO/146/MUL).</p>
<p>v. de porter une attention particulière à la composante du Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition consacrée aux PEID de l'océan Atlantique et de l'océan Indien;</p>	<p>Maurice accueille actuellement des projets du TCP axés sur la composante PEID, consistant à a) favoriser la mise en place d'un plan stratégique et d'action pour le secteur de la pêche et b) renforcer les moyens d'existence ruraux et la productivité agricole par le biais du développement de l'agroforesterie à Maurice.</p> <p>Le projet du Fonds de solidarité pour la sécurité alimentaire en Afrique intitulé «<i>Adoption of efficient and climate-smart agriculture practices in African Small Island Developing States</i>» («<i>Adoption de pratiques agricoles efficaces et intelligentes face au climat dans les petits États insulaires en développement d'Afrique</i>»), achevé en juin 2021, a aidé les Seychelles à adopter des pratiques efficaces et intelligentes face au climat dans le domaine de la production agroalimentaire, à accéder à des débouchés commerciaux et à promouvoir des comportements alimentaires sains, grâce à des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition.</p>
<p>vi. d'intensifier l'assistance prêtée aux PEID afin de faciliter la participation du secteur privé au renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région.</p>	<p>Plusieurs projets méritent d'être cités, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux Comores, un projet est mené pour soutenir l'agriculture tenant compte de la nutrition; • aux Seychelles, appui aux petits exploitants pour les aider à améliorer les pratiques agricoles et à gérer les importations de porc et de poulets de chair; • amélioration des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de la sécurité maritime grâce au renforcement de la résilience des communautés de pêcheurs tributaires des récifs coralliens dans

	<p>les pays côtiers africains de l’océan Indien (Comores, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles); et</p> <ul style="list-style-type: none"> • à Cabo Verde, dans le cadre du projet du Fonds de solidarité pour la sécurité alimentaire en Afrique, en partenariat avec les ministères concernés et l’Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), un profil de pays sur l’agriculture intelligente face au climat (AIC) a été établi à la suite d’un bilan sur l’AIC, mettant en évidence les technologies adaptées et les meilleures pratiques.
<p>E. Réaliser une transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique grâce à l’innovation et au développement du numérique: vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021</p>	
<p>37. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:</p> <p>i. d’aider les pays Membres de la FAO, en collaboration avec l’Union africaine et ses institutions, à intégrer au mieux l’alimentation et l’agriculture durables dans les plans d’investissement et les plans d’action stratégiques nationaux et dans la coordination des activités entre les secteurs, et de se servir du document «Transformer l’alimentation et l’agriculture» pour réaliser les ODD: 20 actions interconnectées pour orienter les décideurs» pour orienter le processus de transformation et favoriser les systèmes alimentaires qui tiennent compte de la nutrition;</p>	<p>La FAO collabore avec l’UA et ses institutions sur de nombreux projets. Des institutions telles que les communautés économiques régionales, et parmi elles le Marché commun de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique australe (COMESA), la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté du développement de l’Afrique australe (SADC), ont été associées à des projets ayant trait à la sécurité alimentaire axée sur la facilitation des échanges et l’intégration des questions de nutrition, et à l’élaboration de recommandations nutritionnelles régionales fondées sur le choix des aliments. La FAO dispose au total d’un portefeuille de presque 700 projets menés dans les 47 pays du Bureau régional pour l’Afrique et bénéficiant du soutien du PCT, qui concourent à la réalisation des ODD.</p>
<p>ii. d’intensifier l’assistance qu’elle prête aux pays dans le domaine agricole (cultures, élevage, foresterie et pêche) en encourageant l’innovation et en la rendant plus accessible aux petits producteurs, en fournissant un appui intégré aux politiques</p>	<p>La FAO a apporté son aide à la conception et à la mise en œuvre de systèmes réactifs aux chocs et à la mise en relation des programmes de protection sociale et des mécanismes d’alerte et d’intervention rapides. L’Organisation a effectué des interventions en numéraire en réaction immédiate à la pandémie de covid-19 afin de préserver les moyens d’existence et la résilience des communautés agropastorales – en s’alignant sur les systèmes nationaux de protection sociale des pays du Sahel retenus. En Somalie, la FAO met à profit</p>

<p>et en favorisant les approches multisectorielles;</p>	<p>les programmes de transferts monétaires en cours pour édifier un système de filet de sécurité réactif aux chocs.</p> <p>S'appuyant sur son savoir-faire, la FAO travaille avec ses partenaires à l'élaboration d'un processus novateur qui aidera les décideurs, les responsables de programme et les agents de terrain à optimiser la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et des investissements sectoriels en s'attaquant à la malnutrition et en déterminant les principales lacunes en matière de données probantes et, sur cette base, les orientations donner à la recherche opérationnelle.</p> <p>Quatre notes d'orientation sectorielles (production végétale, pêche et aquaculture, forêts, et élevage) ont été élaborées pour éclairer les gouvernements et les partenaires, s'appuyant sur l'expérience de 12 pays – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ghana, Kenya, Mali, Mauritanie, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Zimbabwe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production végétale: <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser la nutrition dans le secteur de la production végétale au Ghana <ul style="list-style-type: none"> – Note d'orientation: https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB7069EN – En bref: http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb5607en • Étude bibliographique: https://www.fao.org/3/cb5564en/cb5564en.pdf ▪ Forêts: <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser la nutrition dans le secteur des forêts en Ouganda <ul style="list-style-type: none"> – Note d'orientation: https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB7338EN – En bref: http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb5606en • Étude bibliographique: https://www.fao.org/3/cb5563en/cb5563en.pdf ▪ Élevage: <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser la nutrition dans le secteur de l'élevage en Eswatini et au Zimbabwe <ul style="list-style-type: none"> – Note d'orientation: https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB6851EN/ – En bref: http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb5605en • Étude bibliographique: https://www.fao.org/3/cb5565en/cb5565en.pdf ▪ Pêche: <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser la nutrition dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture au Kenya <ul style="list-style-type: none"> – Note d'orientation: https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb7344en – En bref: http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb5604en • Étude bibliographique: https://www.fao.org/3/cb5566en/cb5566en.pdf
--	---

	<p>La FAO apporte également son aide aux pays en reliant les systèmes de protection sociale aux systèmes d'alerte rapide et aux mesures d'anticipation, de façon à atténuer l'impact des chocs dans le secteur agricole. En outre, les projets mis en œuvre par la FAO dans le cadre du Réseau mondial contre les crises alimentaires, notamment au Sahel, en Éthiopie, à Madagascar, en Somalie et au Soudan du Sud, renforcent la résilience des communautés vulnérables face aux crises alimentaires et produisent des connaissances qui permettront d'améliorer les programmes futurs et de renforcer les partenariats à l'interface entre l'aide humanitaire, le développement et la paix.</p>
<p>iii. de promouvoir, diversifier et renforcer la coopération avec les organismes régionaux, les institutions financières internationales et les partenaires publics et privés dans le cadre d'investissements durables et de la recherche de solutions et d'outils novateurs qui facilitent la réalisation des ODD et contribuent plus globalement au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021);</p>	<p>Des coopérations de ce type ont été mises en place dans le cadre de collaborations avec les organes de l'UA tels que le Parlement panafricain et son alliance parlementaire panafricaine pour la sécurité alimentaire et la nutrition (APPASAN), pour le droit à l'alimentation et l'établissement d'APPASAN nationales et régionales. De telles alliances ont été établies en Afrique de l'Est ainsi qu'au Cameroun, à Madagascar, en Ouganda et en Sierra Leone, pour ne citer que quelques pays. La FAO préside le processus relatif aux indicateurs sur l'élimination de la faim du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) de l'UA et s'emploie à aligner les engagements de Malabo sur les ODD.</p> <p>En 2018-2020, la FAO a aidé la Commission de la CEEAC à élaborer un plan d'action sur le genre et l'agriculture. Les ministres du genre de la CEEAC ont adopté ce plan d'action en décembre 2021, à l'occasion de leur réunion tenue en République du Congo (la CEEAC présentera le rapport lors du Sommet de ses chefs d'État en juin).</p> <p>https://ceeac-eccas.org/presidence/reunion-des-ministres-du-genre-et-de-la-promotion-de-la-femme-des-etats-membres-de-la-ceeac-sur-les-defis-de-la-resolution-1325-du-conseil-de-securite/</p> <p>Le plan d'action de la CEEAC sur le genre et l'agriculture vise à améliorer l'intégration de la dimension de genre aux niveaux institutionnel et opérationnel, dans les politiques et programmes actuels et futurs du secteur agroalimentaire, y compris les programmes régionaux et nationaux PRIASAN et PNIASAN.</p>
<p>iv. d'affirmer, à l'approche du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) et par la voie d'un processus de consultation des États Membres et des autres parties prenantes, que les systèmes alimentaires occupent une place centrale dans le programme de développement durable et qu'il est nécessaire d'investir sans</p>	<p>La FAO a mis en œuvre une <i>Learning Route</i> en partenariat avec PROCASUR pour faire connaître le programme d'alimentation scolaire issue de la production locale (HGSF) du Kenya, présenté comme étant un programme de protection sociale disposant d'un solide potentiel d'appui à la résilience des systèmes alimentaire locaux. En l'état, cette initiative de partage de connaissances s'adressait à 25 responsables politiques, décideurs et parties prenantes clés de neuf pays africains (Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Lesotho, Ouganda, Rwanda et Zambie), avec pour objectif de renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des programmes HGSF adaptés à leur propre contexte.</p>

plus attendre dans des systèmes alimentaires plus durables;	
v. de proposer aux organes intergouvernementaux de la FAO de faire le nécessaire pour que les États Membres de l'ONU et les autres parties prenantes s'accordent sur une définition de référence des systèmes alimentaires et sur un cadre pratique qui oriente les actions qu'ils mènent de concert afin que la transformation des systèmes alimentaires favorise réellement la réalisation des ODD;	La FAO s'est associée au Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT) pour élaborer un programme de formation et de mentorat virtuel destiné aux interlocuteurs gouvernementaux de plusieurs pays africains, intitulé « <i>ITC/ILO E-coaching on Social Protection: Towards Shock Responsive Systems</i> » (« <i>Formation en ligne du CIF-OIT sur la protection sociale: vers des systèmes réactifs aux chocs</i> »). Les participants ont été mis au courant des meilleures pratiques existantes en matière de conception et de mise en œuvre de mesures de protection sociale adaptées à la pandémie de covid-19, ainsi que des principes de la protection sociale réactive aux chocs en général. La FAO a également conçu, en collaboration avec le CIF-OIT, un programme de formation mixte visant à renforcer les capacités du Réseau de parlementaires sur l'égalité des sexes, l'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire sur des questions telles que la budgétisation et la planification tenant compte de la dimension de genre ou encore la mise en place de systèmes agroalimentaires équitables.
vi. de rassembler davantage d'éléments factuels et de concevoir des outils plus efficaces pour mieux mesurer, analyser et gérer les arbitrages dans des contextes spécifiques en établissant des plateformes ouvertes de partage de données aux fins de modélisation et d'analyse et en faisant profiter les communautés locales et les petits agriculteurs des technologies et des systèmes de données;	La FAO a aidé la Commission de l'UA à prendre les rênes du volet thématique «protection sociale» lors d'une conférence virtuelle de deux jours intitulée « <i>Cultivate Africa: Galvanizing partnerships for promoting resilient agriculture and food system in Africa in the shadow of the COVID-19 pandemic</i> » (« <i>Fertiliser l'Afrique: renforcer les partenariats pour améliorer la résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires africains dans le sillage de la pandémie de covid-19</i> »), tenue les 17 et 18 novembre 2020. Une session de cette conférence a été consacrée aux réponses immédiates apportées sur le plan de la protection sociale face à la pandémie de covid-19, et une autre aux initiatives qui permettront de renforcer la protection sociale et la résilience des ménages pendant la phase de reprise post-pandémie et au-delà. La conférence a réuni un large éventail de parties prenantes (Nations Unies, organisations de la société civile, ONG, gouvernements, etc.), qu'elle a invitées à réfléchir aux moyens de nouer des partenariats et d'investir à l'appui de systèmes plus robustes. En outre, la FAO a encouragé l'utilisation de données ventilées par sexe pour la mesure des effets de la pandémie de covid-19 sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, à des fins d'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels. Ces éléments factuels comprennent notamment la note « <i>Gender-responsive digitalization: A critical component of the COVID-19 response in Africa</i> » (« <i>Transformation numérique tenant compte de la dimension de genre: une composante essentielle de la riposte à la pandémie de covid-19 en Afrique</i> ») (FAO 2021, Accra. https://doi.org/10.4060/cb5055en)
vii. d'accélérer les actions multipartites visant la transformation des systèmes agroalimentaires afin que le Sommet des	Au nombre des actions multipartites en cours, citons la participation des municipalités urbaines à des dialogues indépendants sur la transformation des systèmes alimentaires, menés en amont du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en partenariat avec le Conseil international pour les initiatives

<p>Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) soit l'occasion d'entériner une action efficace et intensifiée, notamment dans les domaines de l'investissement, de l'innovation et de la diffusion rapide de l'expérience acquise et des connaissances, grâce à un dialogue renforcé sur les politiques fondé sur des bases scientifiques;</p>	<p>écologiques communales (ICLEI). Ces dialogues sont organisés dans les villes du Bureau régional pour l'Afrique suivantes: Accra et Tamale au Ghana, Nairobi et Kisumu au Kenya, Antananarivo à Madagascar, Lilongwe au Malawi, Quélimate au Mozambique, Kigali et Rulindo au Rwanda, Kaffrine, Kounghoul et Sangalkam au Sénégal, Le Cap en Afrique du Sud, Dar es Salam et Arusha en République-Unie de Tanzanie et Entebbe en Ouganda.</p> <p>L'année 2021 ayant été déclarée «Année internationale de l'élimination du travail des enfants», la FAO s'est engagée à intensifier les efforts de l'Organisation pour lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture. Voici quelques réalisations notables:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication du document technique: <i>Accelerating Action To Help to End Child Labour In Agriculture In Africa</i> (<i>Accélérer l'action pour contribuer à mettre fin au travail des enfants dans l'agriculture en Afrique</i>). Ce document livre une analyse approfondie de la situation, des défis et des possibilités entourant l'élimination du travail des enfants dans le secteur agricole en Afrique. Il est en adéquation avec le Programme 2030, promouvant les partenariats et le partage de connaissances pour accompagner les pays dans la mise en œuvre et le suivi des ODD, et apporte une contribution essentielle en termes de production de connaissances. • Tenue de la conférence «<i>Mettre fin au travail des enfants dans l'agriculture en Afrique</i>», organisée en partenariat avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Commission de l'Union africaine (CUA). À l'issue de la conférence, la CUA s'est engagée à inclure des indicateurs relatifs au travail des enfants dans son processus d'examen biennal, et 15 recommandations ont été formulées à l'intention des responsables des politiques. La conférence a mobilisé plus de 300 parties prenantes et accueilli des intervenants de haut niveau de la FAO, de l'OIT et de la CUA, ainsi que des orateurs issus d'instances gouvernementales, d'ONG, du secteur privé, d'organisations de producteurs et de milieux universitaires. • Les résultats éloquentes de cette conférence régionale ont été présentés au <i>Forum des solutions mondiales «Agir ensemble pour éliminer le travail des enfants dans l'agriculture»</i>, organisé par la FAO les 2 et 3 novembre 2021. Cette manifestation a été une occasion supplémentaire de montrer que l'Afrique et les acteurs de l'agriculture africaine ont pris des engagements de long terme contre le travail des enfants et en faveur de systèmes agroalimentaires durables.
<p>viii. d'aider les gouvernements et d'autres parties intéressées à renforcer leurs capacités en matière d'innovation dans toutes ses dimensions, notamment en favorisant la création de nouvelles</p>	<p>Le partenariat étroit établi avec l'IGAD dans le contexte du Réseau mondial contre les crises alimentaires se poursuit, abordant des questions liées aux alertes rapides, à l'analyse de la sécurité alimentaire, à la mesure de la résilience, aux actions de plaidoyer, à l'adaptation au changement climatique et au pastoralisme. Ces activités comprennent des financements directs ainsi que des mesures de renforcement</p>

<p>institutions, l'adoption de politiques et de pratiques inclusives et l'établissement de mécanismes de financement et de partage des risques originaux et de technologies et de systèmes d'information sur les marchés à l'appui d'une transformation inclusive des systèmes agricoles et agroalimentaires;</p>	<p>des capacités, qui bénéficient de ressources de l'Union européenne, de la Suède, de la Suisse et du Fonds d'adaptation en particulier.</p>
<p>ix. de continuer à contribuer au renforcement des partenariats et plateformes stratégiques ainsi qu'à la mise en place de systèmes visant à améliorer les échanges commerciaux et l'intégration régionale;</p>	<p>Parmi les projets en cours pour accompagner le renforcement des partenariats et plateformes stratégiques et la mise en place de systèmes tendant à améliorer les échanges commerciaux et l'intégration régionale, citons ces exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • «<i>Appui à l'intensification du commerce intra-africain de produits et services agricoles pour faire progresser la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)</i>» (TCP/RAF/3708). • Lancement du Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles de la FAO et de la CUA-DARBE, plan directeur qui vise à favoriser l'expansion du commerce entre les pays africains et à mieux exploiter le potentiel du secteur agricole à contribuer à une croissance durable et inclusive en Afrique (LIEN). • Le partenariat avec l'IGAD se poursuit sous les auspices du Réseau mondial contre les crises alimentaires.
<p>xi. de réfléchir à un moyen d'entreprendre une transformation systémique des systèmes alimentaires qui les rende attrayants aux yeux des jeunes et des petits exploitants.</p>	<p>Parmi les actions en cours pour entreprendre une transformation systémique des systèmes alimentaires qui les rende attrayants aux yeux des jeunes, figurent des initiatives relevant du programme conjoint de la FAO et de l'ONUDI Opportunités pour les jeunes en Afrique (OYA), qui fait l'objet d'une collaboration avec la Commission de l'Union Africaine. Mené dans six pays pilotes (Cabo Verde, Ghana, Kenya, République démocratique du Congo, Tunisie et Zambie), le programme OYA fait en sorte d'accélérer les initiatives de création d'emplois pour la jeunesse africaine, notamment au travers du développement du secteur agroalimentaire et de l'entrepreneuriat. Le programme a démarré avec le lancement de deux projets: TCP/RAF/3802, financé par la FAO, et GCP/INT/920/MUL, financé par l'Italie.</p> <p>Voici quelques exemples d'initiatives en faveur de la jeunesse faisant appel aux médias sociaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le premier Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) (26/05/2021) (twitter https://www.fao.org/new-york/news/detail/en/c/1402282/) • le dixième Forum de la jeunesse du Conseil économique et social (06/04/2021) (LIEN)

	<ul style="list-style-type: none"> la célébration de la Journée internationale de la jeunesse (2021) twitter
III. Questions relatives au Programme et au budget	
A. Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique	
<p>44. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:</p> <p>i. de réaffirmer l'importance que continuent d'avoir les trois initiatives régionales – à savoir éradiquer la faim d'ici à 2025, intensifier durablement la production et développer les chaînes de valeur, et renforcer la résilience dans les zones arides d'Afrique – dans le cadre des actions menées dans les domaines prioritaires définis pour l'Afrique;</p>	<p>La FAO a veillé à ce que la mise en œuvre des trois initiatives régionales se poursuive sans interruption et, en 2021, guidée par son nouveau Cadre stratégique 2022-2031, les a affinées en les structurant en quatre priorités thématiques régionales et 15 domaines de travail prioritaires spécifiques du Programme, de manière à obtenir des résultats efficaces et concrets à l'échelon des pays.</p>
<p>ii. d'ajuster les priorités régionales sur la base des initiatives nouvellement créées, telles que la transformation inclusive des systèmes agroalimentaires, l'Initiative Main dans la main, le développement du numérique et l'innovation, le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement;</p>	<p>Les quatre priorités thématiques régionales définies en 2021 pour le Bureau régional pour l'Afrique sont en adéquation avec les domaines prioritaires du Programme de la FAO et se déclinent comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Systèmes de production agroalimentaire durable; ii) Systèmes alimentaires et nutritionnels efficaces et équitables; iii) Action pour le climat et gestion durable des ressources naturelles; et iv) Renforcement de la résilience, élimination de la pauvreté.
<p>iii. d'étoffer et de renforcer un programme de travail régional afin de prêter une assistance technique aux Membres africains de la FAO sous la coordination des institutions responsables de l'Union africaine et des communautés économiques régionales aux fins de la mise en place de la Zone de libre-</p>	<p>En avril 2021, la FAO et la Commission de l'Union Africaine ont publié conjointement le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles, dont le but est d'aider les décideurs et le secteur privé à élaborer des stratégies, des politiques et des programmes en faveur du commerce intra-africain de produits agricoles et du développement des chaînes de valeur agricoles, qui permettront aux exploitants agricoles, aux entreprises agroalimentaires petites et moyennes, aux femmes et aux jeunes d'Afrique de bénéficier des avantages du marché unique de la ZLECAf.</p>

échange continentale africaine et, entre autres, du renforcement des normes de sécurité sanitaire des aliments;	
iv. de reconnaître et de promouvoir le rôle important que peut jouer la Zone de libre-échange continentale africaine dans le renforcement des activités de la FAO en rapport avec la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires;	<p>En avril 2021, la FAO et la Commission de l'Union Africaine ont publié conjointement le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles (SCIA), dont le but est d'aider les décideurs et le secteur privé à élaborer des stratégies, des politiques et des programmes en faveur du commerce intra-africain de produits agricoles et du développement des chaînes de valeur agricoles, qui permettront aux exploitants agricoles, aux entreprises agroalimentaires petites et moyennes, aux femmes et aux jeunes d'Afrique de bénéficier des avantages du marché unique de la ZLECAF.</p> <p>La mise en œuvre du cadre SCIA confortera l'appui de la FAO à la ZLECAF, dans la mesure où l'ensemble des principaux piliers de ce cadre sont conformes au mandat et aux compétences de l'Organisation.</p> <p>Entre le 12 octobre et le 8 novembre 2020, la FAO a organisé, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), la troisième édition du cours en ligne «Commerce, sécurité alimentaire et nutrition» destiné aux décideurs d'Afrique subsaharienne. Le cours a été délivré en français par des experts, à l'aide de la plateforme d'apprentissage numérique développée par l'UNITAR, et a bénéficié des supports pédagogiques élaborés par la FAO et de la participation de ses experts. Il a été conçu pour offrir une plateforme d'apprentissage et d'échange de données d'expérience aux représentants des gouvernements directement associés à la formulation et la mise en œuvre des programmes et politiques agricoles en Afrique subsaharienne.</p>
v. d'étoffer/de renforcer son programme de travail sur le changement climatique, la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les problèmes de la dégradation des terres, de la désertification ou des inondations, par exemple, en s'appuyant sur des programmes phares tels que l'initiative Grande muraille verte du Sahara et du Sahel, l'initiative en faveur de villes plus vertes, etc.;	<p>La FAO et la Commission de l'Union africaine (CUA) sont en train de mettre en œuvre conjointement l'Initiative africaine relative aux données en accès libre sur l'environnement, l'agriculture et les terres (Africa Open DEAL), qui utilise les technologies numériques pour la collecte et l'analyse des données, assurées par des experts africains formés. En juillet 2021, la FAO et la CUA ont organisé une réunion virtuelle et présenté les premiers résultats de l'initiative Africa Open DEAL à l'échelle continentale et les données biophysiques de référence de la Grande muraille verte d'Afrique, marquant une étape clé vers l'élaboration de nouveaux programmes de lutte contre la désertification, la dégradation des terres, le déclin de la biodiversité et le changement climatique (https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb5896fr/ https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CB5896FR).</p> <p>La FAO aide la Commission de l'Union Africaine, l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et les pays membres à mettre en œuvre la Grande muraille verte par le biais de son programme Action contre la désertification. Financé à l'origine par l'Union européenne/l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pour six pays, le programme Action contre la désertification s'est vu allouer par la Turquie des financements</p>

supplémentaires pour étendre ses activités à trois autres pays et à la coopération Sud-Sud. Dans le cadre de ce programme, la FAO mène des activités de restauration sur le terrain au Burkina Faso, en Érythrée, en Éthiopie, en Gambie, en Mauritanie, au Niger, au Nigéria, au Sénégal et au Soudan. Ces opérations ont permis jusqu'à présent de remettre en état plus de 60 000 hectares de terres agrosylvopastorales dégradées, pour le bénéfice de plus de 500 communautés rurales. L'approche et le modèle adoptés en matière de restauration, qui consistent à placer les communautés rurales au centre des opérations et à accroître la diversité des végétaux utiles dans les activités de restauration, sont décrits dans un guide du praticien consacré à la restauration à grande échelle à l'appui de la petite agriculture au Sahel. À partir de l'approche efficace mise en œuvre par le programme Action contre la désertification, des enseignements dégagés et des résultats obtenus, la FAO a publié en janvier 2020 le manuel détaillé «La restauration des terres en action contre la désertification». Disponible dans quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français) pour permettre une utilisation plus étendue, ce manuel décrit les méthodes et technologies utilisées et les enseignements tirés, de façon à stimuler la restauration à grande échelle à l'appui de la résilience des communautés rurales. Par ailleurs, la FAO aide la SADC à mettre en place sa propre initiative de Grande muraille verte à l'échelle de l'Afrique australe, par le biais d'un PCT sous-régional qui offre une assistance technique et une aide à la mobilisation des ressources.

En tant qu'organisme accrédité auprès du Fonds vert pour le climat (FVC), et pour accompagner les pays membres dans leurs efforts pour déployer à plus grande échelle son modèle populaire d'interventions de restauration dans le cadre de la mise en œuvre de la Grande muraille verte, la FAO fournit une aide, à leur demande, à huit pays – Burkina Faso, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad –, tous parties prenantes à l'Initiative de restauration du paysage forestier africain (AFR100) à l'exception de Djibouti et de la Mauritanie. La proposition (un projet multipays intitulé «Renforcement de la résilience de la Grande muraille verte d'Afrique») porte sur la restauration de quelque 2 millions d'hectares de terres dégradées sur une période de 10 ans courant jusqu'à 2030, pour un coût supérieur à 200 millions d'USD. Outre ce projet multipays qui doit être soumis au FVC pour financement, plusieurs propositions de financement d'activités préparatoires ont d'ores et déjà été approuvées et sont en cours de mise en œuvre. Elles visent à étudier le contexte AFAUT (agriculture, forêts et autres utilisations des terres) des pays parties prenantes à la Grande muraille verte, ce qui recouvre la détermination de mesures d'adaptation et d'atténuation et des analyses de marché, la mise en place de partenariats et des collaborations avec le secteur privé – autant d'éléments qui viendront enrichir le projet «Renforcement de la résilience de la Grande muraille verte d'Afrique». Le Soudan a également bénéficié d'un projet de pays du FVC en faveur de la Grande muraille verte intitulé «*Gums for Adaptation and Mitigation in Sudan (GAMS): Enhancing adaptive capacity of local communities and restoring carbon sink potential of the Gum Arabic belt, expanding Africa's Great Green Wall*» («projet d'adaptation et d'atténuation axé sur la production de

gomme au Soudan: renforcer la capacité d'adaptation des populations locales, restaurer le potentiel du puits de carbone dans la ceinture de la gomme arabique et élargir ainsi la Grande muraille verte d'Afrique»).

En tant qu'organisme accrédité auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la FAO met également en œuvre le Programme d'impact du FEM7 sur la gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides. Ce programme quinquennal composé d'un projet de coordination mondiale (PCM) et de 11 projets nationaux (appelés «projets enfants») a été approuvé par le FEM en juin 2021 et a pour objectif global de prévenir, réduire et inverser les processus de dégradation, de désertification et de déforestation des terres et des écosystèmes dans les zones arides ciblées en misant sur une gestion durable des paysages productifs. Doté d'une enveloppe totale de 104 millions d'USD à laquelle s'ajoutent 810 millions d'USD sous forme de cofinancements, le programme est placé sous l'égide de la FAO en coordination avec trois organismes qui l'épauleront dans la mise en œuvre: l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Banque mondiale. Les projets enfants menés par la FAO en Afrique australe (Angola, Botswana, Malawi, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe) seront étroitement alignés sur l'Initiative de la Grande muraille verte de la SADC entérinée en octobre 2019, dont ils appuieront la mise en œuvre, et les projets emmenés par l'UICN au Kenya et au Burkina Faso contribueront à l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahel.

L'équipe du PCM aidera les 11 pays à réaliser leurs interventions en leur apportant, à leur demande, une assistance technique qui comprendra les éléments suivants: mise au point/perfectionnement de certaines communautés de pratique sur la gestion durable des terres arides, constitution d'une documentation sur les bonnes pratiques fondées sur des données probantes et partage de ces pratiques, en vue de renforcer la cohérence globale, l'ampleur et la force d'impact du programme.

De plus amples informations sur le Programme d'impact du FEM7 sur la gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides sont disponibles [ici](#).

En collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), et dans le contexte du projet régional TCP/RAF/3710, le Bureau régional pour l'Afrique entend renforcer les capacités de l'AUDA-NEPAD, des institutions nationales et des parties prenantes des différents secteurs pour assurer une coordination de qualité et mettre en œuvre les engagements de l'AFR100. Ses priorités sont les suivantes: i) établissement d'une plateforme de suivi et de connaissances en ligne sur la restauration en Afrique, hébergée par le Secrétariat; ii) mise en place d'un plan de développement des capacités régionales au profit des pays, axé sur la mise en œuvre et le suivi de l'AFR100 aux échelons national et régional; iii) appui à la mobilisation des ressources à travers la formulation d'un portefeuille de

	<p>programmes régionaux/de pays, en concertation avec les partenaires techniques et financiers et avec le concours des ressources du FEM et du FVC. Une partie de l'appui a été délivré sous les formes suivantes: détachement de consultants auprès du secrétariat de l'AFR100, rédaction et publication en 2021 du tout premier examen de l'état de la restauration des forêts et des paysages en Afrique (https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb6111FR).</p> <p>https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB6111FR), aide à l'organisation d'ateliers et d'activités et événements de développement des capacités et, à l'intention des groupes de travail consacrés respectivement au suivi et au financement, évaluation des besoins de capacités, mise au point d'un plan de renforcement des capacités et appui à la mobilisation des ressources.</p> <p>La FAO a publié sa Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, accompagnée d'un plan d'action mondial. À partir de cette stratégie et des résultats du dialogue multipartite africain sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, le Bureau régional pour l'Afrique élaborera un plan d'action régional en adéquation avec son plan d'action prioritaire.</p> <p>La FAO aide les pays à préserver les moyens d'existence agricoles et la sécurité alimentaire des ménages vulnérables en intervenant en amont des aléas, démarche qui réduit les besoins d'aide humanitaire, prévient la détérioration de la sécurité alimentaire et renforce la résilience des systèmes alimentaires et agricoles. La FAO a mis au point des systèmes d'alerte et d'intervention rapides qui sont adaptés aux besoins de chaque pays et s'appuient sur les systèmes d'alerte rapide existants pour repérer en temps utile les facteurs déclencheurs justifiant d'intervenir rapidement. Ces systèmes permettent à la FAO de surveiller les risques majeurs, notamment les chocs climatiques et les conflits, et d'intervenir rapidement pour en atténuer les effets sur le secteur agricole et les moyens d'existence à l'aide d'un outil opérationnel, le plan d'alerte et d'intervention rapides. Dans ce contexte, la FAO renforce les capacités du personnel aux niveaux national, régional et mondial, condition préalable nécessaire à la configuration des systèmes d'alerte et d'intervention rapides dans les pays à risque élevé et à la fourniture d'un appui adéquat durant le processus d'analyse des risques, d'activation et de mise en œuvre; et renforce les activités de plaidoyer à partir des données recueillies quant à l'efficacité des mesures d'anticipation. En Ouganda, la FAO travaille sur des systèmes d'alerte rapide harmonisés devant appuyer des programmes de mesures d'anticipation efficaces, destinés plus particulièrement aux zones pastorales.</p>
vi. de prêter un appui plus solide aux PEID, aux PMA et aux PDSL, qui doivent relever des défis complexes et particuliers dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition;	Parmi les exemples de réussite dans ce domaine, citons l'initiative de la Grande muraille verte et le programme G5 Sahel sur la résilience, ainsi que le projet de <i>«Renforcement de la coordination, de l'adoption et de la gouvernance de l'agriculture de conservation en Afrique australe»</i> .

<p>vii. d'encourager l'échange de connaissances et l'adoption à plus grande échelle des meilleures pratiques, des technologies et des approches novatrices, notamment les analyses de données, les plateformes géospatiales et les solutions numériques, pour éclairer l'élaboration de politiques et la réalisation d'investissements qui accélèrent la transformation agricole et le développement des systèmes alimentaires et favorisent ainsi l'éradication de la pauvreté, l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition et la réalisation d'autres ODD; de veiller à ce que les politiques soient intégrées et coordonnées afin de créer des effets de synergie au niveau des secteurs et de favoriser une action cohérente au plan continental, ce qui aidera les pays à parvenir à la souveraineté alimentaire;</p>	<p>Au niveau régional, la FAO a intensifié sa collaboration avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales pour rendre les systèmes agroalimentaires et les moyens d'existence plus résilients face aux chocs et aux facteurs de stress socioéconomiques et environnementaux intervenant à l'interface entre aide humanitaire, développement et paix. En 2019, la FAO et la CUA ont organisé conjointement un atelier sur le renforcement des capacités, des collaborations et des échanges à l'appui du renforcement de la résilience dans les zones arides d'Afrique. L'objectif de cet atelier qui a réuni d'importantes parties prenantes régionales, parmi lesquelles la Banque mondiale, le BIRA-UA, le CILSS, la CUA, l'IGAD, le PAM, la SADC et l'UNICEF, était de récapituler les enseignements tirés de l'expérience et d'examiner des thèmes spécifiques pour mieux cibler l'initiative régionale et la rendre plus efficace.</p> <p>En 2020-2021, la FAO a préparé 10 profils nationaux des secteurs agricole et rural en matière d'égalité des genres pour appuyer l'élaboration des politiques, des programmes et des plans d'investissement nationaux et régionaux.</p> <p>En collaboration avec divers partenaires, la FAO a apporté son appui au Réseau de parlementaires sur l'égalité des sexes, l'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire de la CEDEAO. Une série de dialogues en ligne a été organisée pour favoriser l'apprentissage entre pairs et le partage des bonnes pratiques entre les parlementaires de la CEDEAO, d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, sur des thèmes tels que les politiques et les stratégies tenant compte de la dimension de genre, l'agriculture familiale, les régimes fonciers, l'emploi des jeunes, l'intégration financière et le changement climatique. Des forums parlementaires nationaux ont été organisés au Niger, en Sierra Leone et au Togo autour du renforcement des capacités et du dialogue sur les politiques⁵.</p>
<p>viii. de veiller à ce que les politiques soient intégrées et coordonnées afin de créer des effets de synergie au niveau des secteurs et de favoriser une action cohérente au plan continental, ce qui aidera les pays à parvenir à la souveraineté alimentaire;</p>	<p>En 2020, l'IGAD, le CILSS et la FAO ont organisé une foire aux connaissances en ligne intitulée «<i>Encourager l'innovation pour renforcer la résilience face aux chocs climatiques</i>». Les thèmes abordés étaient les suivants: systèmes d'information, systèmes d'alerte rapide et analyses connexes, réduction des risques de catastrophe et résilience face au changement climatique, nouvelles formes d'aide aux pasteurs et agropasteurs, protection sociale et filets de sécurité, et conflits liés aux ressources naturelles. L'édition 2020 de cette foire a fait fond sur les efforts menés par la CUA, l'IGAD, le CILSS et la FAO par le passé pour encourager une gestion des connaissances propice à des prises de décisions éclairées et à des investissements dans le renforcement de la résilience en Afrique.</p>

⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=sque1BGmCyg>.

<p>ix. d'aider les pays à transposer à plus grande échelle les programmes et projets fondés sur des données factuelles qui donnent de bons résultats.</p>	<p>L'Initiative Main dans la main opère actuellement dans 25 pays d'Afrique subsaharienne/28 pays africains (+le Soudan), sur un total mondial de 38 pays, et fournit un corpus de données probantes plus qu'abondant sur les projets et programmes qui donnent de bons résultats.</p>
<p>B. Réseau de bureaux décentralisés</p>	
<p>47. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:</p> <p>i. de veiller à la mise en œuvre intégrale de toutes les recommandations formulées à ce sujet à la trentième session de la Conférence régionale, qui s'est tenue au Soudan;</p>	<p>Le Bureau régional pour l'Afrique s'emploie à ce que les recommandations formulées lors de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, tenue au Soudan, soient intégralement mises en œuvre.</p>
<p>ii. de continuer à renforcer ses moyens techniques et l'intégration des politiques aux niveaux régional et sous-régional;</p>	<p>Le Bureau régional pour l'Afrique continue à renforcer ses moyens techniques et l'intégration des politiques aux niveaux régional et sous-régional au travers de programmes et d'initiatives bien pensés.</p>
<p>iii. de veiller à une mobilisation en faveur de certains ODD dans la région (notamment ceux dont la FAO est garante) en accordant une attention particulière à la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays les plus fragiles qui en ont le plus besoin;</p>	<p>Le Bureau régional pour l'Afrique continue de jouer un rôle de chef de file dans la région au regard des ODD concernés, en mettant en œuvre un portefeuille de programmes dense.</p>
<p>iv. de passer à une démarche entièrement axée sur les programmes au niveau décentralisé et de définir des objectifs programmatiques plus concrets pour démontrer plus clairement ses contributions précieuses à la réalisation des ODD, conformément aux recommandations émanant de l'évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO;</p>	<p>Le Bureau régional pour l'Afrique a mis en place une approche entièrement axée sur les programmes pour la planification et la mise en œuvre des programmes de la FAO en Afrique, dans le cadre du processus de réorganisation au niveau régional. Cette approche programmatique recouvre quatre priorités thématiques régionales et 15 domaines de travail prioritaires spécifiques du Programme, qui sont pleinement alignés sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Un résumé de cette approche figurera dans le document «Priorités de la FAO dans la région au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO», qui sera présenté à la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Afrique.</p>

<p>v. de poursuivre l'aménagement des modèles d'activité de ses bureaux décentralisés, en particulier à lumière du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, afin d'accroître la flexibilité et l'efficacité avec laquelle l'Organisation utilise ses ressources financières et humaines limitées, l'objectif étant de répondre aux priorités et besoins naissants des Membres, conformément aux ODD;</p>	<p>Le Bureau régional pour l'Afrique collabore déjà avec le secteur privé, notamment au Kenya et en Ouganda. En partenariat avec Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et des entreprises du secteur privé, la FAO met œuvre un programme triennal bénéficiant d'un financement de la Fondation IKEA, qui vise à créer un environnement et un espace propices à l'intégration économique des réfugiés et des communautés d'accueil au Kenya et en Ouganda par le biais des chaînes de valeur des arachides et des fruits (production, agrégation, transformation et vente). Les partenaires privés au projet sont Insta Products (Kenya) et KadAfrica (Ouganda).</p>
<p>vi. d'évaluer, de repérer et de saisir les nouvelles possibilités offertes par le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux national et régional en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances pratiques acquises en collaboration avec d'autres partenaires, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome;</p>	<p>En collaboration avec le FIDA et le PAM, la FAO a préparé le Programme conjoint pour le Sahel en réponse aux défis que représentent la pandémie de covid-19, les conflits et le changement climatique (SD3C). Ce programme conçu par les organisations ayant leur siège à Rome a pour but de renforcer la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel de manière durable, afin d'atténuer les effets de la crise liée à la pandémie de covid-19, des conflits et du changement climatique. Il couvre les pays du G5 Sahel: Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal. La première phase du programme a démarré en 2021 par le truchement des fonds fiduciaires unilatéraux.</p>
<p>vii. de veiller à ce que le Bureau des PEID, des PMA et des PDSL (OSL), qui vient d'être créé:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. serve de lien entre les départements techniques et les divisions, les experts techniques et les bureaux décentralisés pour que les programmes exécutés dans les pays prioritaires produisent davantage de résultats concrets; b. entretienne des relations avec des acteurs et partenaires externes, dont les Membres, le secteur privé et les partenaires du système des Nations 	<p>La planification des programmes axée sur l'amélioration de la cohérence recouvre des activités de renforcement de la résilience et de la protection sociale des populations exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les PMA et les PDSL.</p> <p>Les bureaux de pays de la FAO et les divisions techniques collaborent déjà à la mise en œuvre de tels projets, en association avec des partenaires extérieurs.</p>

<p>Unies, pour mobiliser des ressources et/ou renforcer les interventions menées dans des domaines qui ne relèvent pas du mandat de l'Organisation ou qui dépassent ses capacités et pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative Main dans la main dans les PEID, les PMA et les PDSL;</p>	
<p>viii. de donner plus de visibilité à la FAO et de renforcer sa présence et ses capacités dans la région afin qu'elle puisse montrer que son action produit des effets concrets et influencer certains processus stratégiques, dialogues et programmes aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial;</p>	<p>Le nombre de communiqués de presse et de reportages émis par le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique a augmenté, et l'équipe de la FAO à Rome chargée des relations avec les médias a commencé à diffuser auprès des organes de presse internationaux des reportages mettant en avant l'impact des activités de la FAO en Afrique. Les membres des équipes de communication des bureaux de pays ont reçu une boîte à outils complète de communication en ligne qui leur permettra d'améliorer leurs capacités de communication, notamment en termes de planification, d'ouverture vers les médias et de visibilité. Le Bureau régional a également apporté son aide aux bureaux de pays pour qu'ils soient mieux à même de recruter des responsables des communications compétents. Ces activités se poursuivent. La plateforme technique régionale sera lancée en 2022 avec l'objectif de mettre en valeur les bonnes pratiques qui ont cours dans la région.</p>
<p>ix. de revoir l'éventail d'aptitudes et de compétences nécessaires pour améliorer l'exécution des programmes et de repenser le modèle de collaboration, de coordination et de communication entre les bureaux de pays, les bureaux sous-régionaux et régionaux et le Siège afin de permettre la création d'effets de synergie et de liens plus harmonieux qui les aideront à concrétiser ensemble le mandat complexe du Bureau régional pour l'Afrique;</p>	<p>Au sein du portefeuille du Bureau régional pour l'Afrique, des ressources sont mobilisées pour assurer la mise en œuvre optimale des programmes, ainsi que les synergies et la communication entre les partenaires internes et externes.</p>
<p>x. de réorganiser et décentraliser les processus, notamment pour ce qui est de la recherche, du déploiement et de la gestion des compétences et pour se procurer au</p>	<p>Au sein du système des Nations Unies, une collaboration étroite se poursuit avec l'UNICEF et le PAM, sous les auspices, entre autres, du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition. En avril 2019, par exemple, les trois institutions ont lancé un plan conjoint de riposte à la sécheresse en Afrique de l'Est. De même, la FAO et le HCR ont officialisé leur partenariat en signant un protocole d'accord qui est</p>

<p>mieux des biens et des services, en temps voulu et là où ils sont nécessaires;</p>	<p>appliqué en Afrique depuis février 2020, et en dépêchant sur le terrain un chargé de programme recruté conjointement.</p>
<p>xi. de renforcer la participation des parties prenantes et la création de partenariats; d'améliorer la mobilisation des ressources, la communication stratégique, l'analyse des politiques et l'aide à l'élaboration ou à l'aménagement des politiques; d'apprendre à gérer la diversité des profils, des disciplines, des origines géographiques et des compétences techniques, des langues, des questions de développement et des processus décisionnels pour mener une action plus efficace.</p>	<p>Des progrès sont en cours vers la mise en œuvre d'un système robuste visant à faciliter l'appariement des partenaires dans le cadre de l'Initiative Main dans la main. Conformément au principe d'appropriation par les pays, la recherche de partenaires est guidée par les besoins identifiés localement. Autrement dit, les partenaires sont identifiés et choisis par les gouvernements nationaux en fonction de la capacité du partenaire à fournir des moyens de mise en œuvre – financement et investissement, science, technologie et savoir-faire, accès aux marchés, appui institutionnel, commercial et juridique, et autres formes de développement des capacités et du capital humain.</p> <p>La procédure d'appariement se déroulera sous la forme de «tables rondes de haut niveau» préparées avec soin ou de consultations auprès des parties prenantes, qui réuniront des partenaires nationaux et internationaux afin d'examiner le programme soutenu par l'Initiative Main dans la main, les territoires où il opère, les chaînes de valeur et les marchés, les populations et les environnements naturel et bâti. Les discussions se concentreront sur l'identification des principaux obstacles et les mesures que peuvent adopter les partenaires et les pouvoirs publics pour les surmonter.</p> <p>Les partenaires confirment leurs engagements en signant des accords avec les gouvernements, et l'ensemble des partenaires doivent rendre compte périodiquement des progrès qu'ils ont réalisés en direction d'objectifs d'étape convenus, en s'appuyant sur un cadre élaboré par la FAO pour créer de la visibilité et renforcer le sentiment d'appropriation par le gouvernement et ses partenaires. Les résultats des tables rondes de haut niveau apporteront une contribution clé à la conception globale du programme, qui s'appuiera sur un plan d'investissement conçu pour servir de moteur au programme de travail.</p> <p>En complément de ces travaux, l'IGAD, le CILSS et la FAO ont organisé en 2020 une foire aux connaissances en ligne intitulée «<i>Encourager l'innovation pour renforcer la résilience face aux chocs climatiques</i>». Les thèmes abordés étaient les suivants: systèmes d'information, systèmes d'alerte rapide et analyses connexes, réduction des risques de catastrophe et résilience face au changement climatique, nouvelles formes d'aide aux pasteurs et agropasteurs, protection sociale et filets de sécurité, et conflits liés aux ressources naturelles. L'édition 2020 de cette foire a fait fond sur les efforts menés par la CUA, l'IGAD, le CILSS et la FAO par le passé pour encourager une gestion des connaissances propice à des prises de décision éclairées et à des investissements dans le renforcement de la résilience en Afrique.</p>